

Décembre 2005



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

F

COMITÉ DES PRODUITS

GRUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA VIANDE ET LES PRODUITS LAITIERS

SOUS-GROUPE DES CUIRS ET PEAUX

Neuvième session

Arusha (République-Unie de Tanzanie), 1er-3 Février 2006

NOTE D'INFORMATION

1. LIEU DE LA SESSION

À l'aimable invitation de la République-Unie de Tanzanie, le Sous-Groupe des cuirs et peaux tiendra sa neuvième session à Arusha, du 1er au 3 février 2006. La session aura lieu à l'adresse suivante:

*Centre international de conférence
Boîte postale 3081
ARUSHA
République-Unie de Tanzanie
Téléphone: 255-27-250 3181/9
Télécopie: 255-27-250 6630
Site Internet: www.aicc.co.tz*

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

2. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

- a) Pour tous renseignements sur la réunion, exception faite des services locaux, s'adresser à:

M. Shakib Mbabaali
Secrétaire
Sous-Groupe des cuirs et peaux
Division des produits et du commerce international
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome (Italie)

Téléphone: +39 06 570-55006

Télécopie: +39 06 570-54495

Courrier électronique: shakib.mbabaali@fao.org

- b) Pour tous renseignements concernant les services locaux, s'adresser au chargé de liaison pour la session:

M. Nelson Kilongozi
Chargé de liaison
Directeur adjoint de la production animale
Ministère de la mise en valeur des ressources en eau et de l'élevage
Boîte postale 9152
DAR ES SALAAM
République-Unie de Tanzanie

Téléphone: +255 744 881908/255 22-2863858

Télécopie: +255 22-2864306

Courrier électronique: nelkilongozi@yahoo.co.uk

3. FORMALITÉS D'ENTRÉE

Les ressortissants étrangers qui souhaitent entrer en République-Unie de Tanzanie doivent être en possession d'un passeport valable. Le passeport et un visa en cours de validité doivent être présentés à l'officier d'immigration au point de passage frontalier (poste frontière, aéroport, port). Le visiteur doit également être en possession d'un billet de retour ou de continuation et apporter la preuve qu'il a les moyens de subvenir à ses besoins pendant son séjour sur le territoire tanzanien.

a) Ressortissants étrangers exemptés de visa :

Les citoyens des pays du Commonwealth ne sont pas tenus d'obtenir un visa, sauf s'ils sont citoyens du Royaume-Uni, du Canada, du Nigéria ou de l'Inde.

b) Ressortissants étrangers exemptés de visa s'ils ont un passeport officiel ou diplomatique:

Les citoyens des pays du Commonwealth ne sont pas tenus d'obtenir un visa, sauf s'ils sont citoyens du Royaume-Uni, du Canada, du Nigéria ou de l'Inde.

c) Ressortissants étrangers tenus de présenter un visa:

Les ressortissants des pays non membres du Commonwealth doivent être en possession d'un visa, sauf si leur pays a conclu un accord avec la République-Unie de Tanzanie qui les exempte de demande de visa.

Cinq types de visa différents sont délivrés par la République-Unie de Tanzanie, mais seuls les deux qui suivent concernent la présente réunion:

i) Visa ordinaire

Le visa ordinaire est délivré par la mission diplomatique tanzanienne du pays de résidence. Présenté au point de passage frontalier (poste frontière, aéroport, port), il permet à son détenteur de séjourner temporairement sur le territoire tanzanien. Cependant, toute personne dont le pays de résidence n'a pas de mission diplomatique tanzanienne, ou dont le lieu de résidence est relativement éloigné de celle-ci, peut demander la délivrance d'un visa au point de passage frontalier.

ii) Visa spécial

Le visa « spécial » exige un contrôle ou une autorisation spéciale du directeur des services de l'immigration de Dar es Salaam ou du responsable de l'immigration à Zanzibar. Ce type de visa est exigé pour les ressortissants nationaux du Liban, du Pakistan, du Bangladesh, du Nigéria, de Somalie et pour les réfugiés, les apatrides et les ressortissants d'autres pays, selon les décisions prises par les autorités. Les personnes concernées par ce règlement doivent s'informer auprès de la mission diplomatique tanzanienne la plus proche de leur lieu de résidence.

Les délégués et les personnes qui les accompagnent ayant besoin d'un visa du fait de leur nationalité doivent en faire la demande auprès de l'ambassade ou du consulat de la République-Unie de Tanzanie dans leur pays de résidence. En cas de difficulté, le chargé de liaison doit être informé 4 semaines au moins avant la session.

4. TAXE D'AÉROPORT

Une taxe de 30 dollars doit être acquittée à l'aéroport international avant le départ. Cette taxe est généralement incluse dans le prix d'achat du billet.

5. RÉSERVATIONS D'HÔTEL

Les délégués peuvent faire leurs réservations directement auprès de l'hôtel de leur choix ou en s'adressant à:

M. Charles Makundi
Centre national d'insémination artificielle
Arusha

Téléphone: +255 27 255 3850 ou 255 748 326320

Télécopie: + 255 27 255 3898

Courrier électronique: naic@mstcdc.org

Les hôtels suivants sont recommandés:

Arusha Hotel

Site Internet: <http://www.arushahotel.com>

Réservation à: reservations@newarusha.com

Téléphone: +255 27 250 7777

Télécopie: +255 27 250 8889

Tarifs en août 2005: Chambre supérieure simple.....150 dollars EU

Chambre supérieure double.....170 dollars EU

Impala Hotel

Site Internet: <http://impalahotel.com>

Téléphone: + 255 27 2502962 ou 2502398

Télécopie: + 255 27 2508220 ou 2508680

Tarifs des chambres en dollars EU

Chambre	Avec petit déjeuner	Demi-pension	Pension complète
Simple	72	83	94
Double	83	105	127
Triple	132	165	198
Suite	210		

Enfants entre 2 et 6 ans: gratuit

Enfants entre 6 et 12 ans: demi-tarif

Arusha Crown Hotel

Site Internet: <http://arushacrownhotel.com>

Téléphone: + 255 27 254 4161 ou 250 8523 / 24

Télécopie: + 255 27 254 4162

Tarifs des chambres en dollars EU

Chambre	Résidents des pays d'Afrique de l'Est	Autres
Simple	50	60
Double (grand lit)	60	70
Double (deux lits jumeaux)	55	65
Suite	65	75

Pour tout renseignement supplémentaire prière de consulter les sites Internet des hôtels recommandés pour d'autres informations. Il est possible de réserver des chambres dans des hôtels moins coûteux en s'adressant à M. Charles Makundi (voir ses coordonnées ci-dessus).

Nom du participant:

Nom du conjoint:

Organisation/pays:

Numéro de télécopie:

Courrier électronique:

Téléphone:

Adresse postale:

Détails du vol:

Date d'arrivée: _____ Heure: _____ Numéro du vol: _____

Date de départ: _____ Heure: _____ Numéro du vol: _____

Réservation d'hôtel: chambre simple chambre double

Nombre de nuits: _____

6. TRANSPORT

Les délégués seront accueillis à l'aéroport international Kilimanjaro par le secrétariat local. Les délégués sont priés de communiquer aux organisateurs les détails de leur vol.

7. CLIMAT

En janvier et février, le climat d'Arusha est chaud et sec. La température est d'environ 25 degrés Celsius.

8. VACCINS

Un certificat international de vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour les voyageurs qui se rendent en République-Unie de Tanzanie. En outre, la vaccination contre le choléra est recommandée aux voyageurs qui se rendent dans ce pays. Prière de noter que les vaccinations contre la fièvre jaune sont efficaces au bout d'une dizaine de jours.

9. DEVISES

La monnaie de la République-Unie de Tanzanie est le shilling tanzanien. 1 shilling tanzanien (TZS) est égal à 100 cents. Fin juillet 2005, le taux de change était approximativement le suivant:

1 dollar EU (USD) valait environ 1 170 shillings tanzaniens (TZS)

1 euro (EUR) valait environ 1 376 shillings tanzaniens (TZS)

1 livre sterling (GBP) valait environ 2 012 shillings tanzaniens (TZS)

Les principales cartes de crédit internationales sont acceptées en République-Unie de Tanzanie.

10. BANQUES

Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures. Quelques-unes sont ouvertes le samedi de 9 heures à 12 heures.

11. ÉLECTRICITÉ

En République-Unie de Tanzanie, le voltage est de 220/240 volts. Les appareils électriques sont munis d'une prise à trois fiches rondes ou d'une prise à trois fiches carrées. Il est possible d'obtenir un adaptateur à prises multiples pour utiliser les appareils munis de deux fiches rondes.

12. INSCRIPTION À LA RÉUNION

L'inscription des participants aura lieu au *Centre international de conférence* d'Arusha le mercredi 1er février de 8 heures à 9 heures et le jeudi 2 février de 8 heures à 9 heures.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE*Mercredi 1er Février 2006*

- 8 heures – 9 heures Inscrition (Centre international de conférence d' Arusha)
- 9 heures Consultation sur les cuirs et peaux

Jeudi 2 février

- 8 heures – 9 heures Inscrition (Centre international de conférence d' Arusha)
- 9 heures:
peaux Ouverture de la neuvième session du Sous-groupe des cuirs et

Vendredi 3 février

- 9 heures: Visite sur le terrain

Samedi 4 février

- Excursion au cratère de Ngorongoro (pour les délégués intéressés)